Conseil des étrangers

(https://ville-cachan.fr/conseil-des-etrangers/)

Depuis sa création en 2010, le Conseil des étrangers, présidé par la maire, a pour but de favoriser l’expression citoyenne des étrangers résidant à Cachan. Il est composé de 25 membres de nationalité étrangère (hors Union Européenne).

Le conseil permet aux personnes étrangères de participer à la vie démocratique locale et de formuler des propositions sur les projets concernant la vie de la commune. Les membres participent aux événements et manifestations de la ville (semaine de la solidarité, etc.).

Mission Participation citoyenne

+33 1 49 69 69 72

participationcitoyenne@ville-cachan.fr

https://parlonsensemble-cachan.fr